

CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
 SESSION DU 14 DECEMBRE 2020.

AMENDEMENT BUDGETAIRE
 BUDGET PRIMITIF 2021

PRESENTE PAR LE GROUPE : RCES

Plan de formation aux métiers de demain
--

Exposé des motifs :

A l'heure où les français sont plus que jamais vigilants face à leurs factures énergétiques et aux conséquences du dérèglement climatique, de trop nombreux logements qualifiés de « passoires énergétiques » sont à déplorer sur le territoire. A l'échelle nationale comme à l'échelle locale, sur la Métropole de Lyon notamment, des plans de rénovation énergétique des bâtiments sont prévus, annonçant donc un recours important à des professionnels de ces secteurs.

La Région doit se mettre en ordre de marche pour adapter son appareil de formation aux besoins des métiers d'avenir. Pour cela, elle doit développer ses centres de formation, notamment de la rénovation énergétique pour former plus de chauffagistes, plaquistes, poseurs, charpentiers, thermiciens... L'objectif poursuivi est de former, à terme, 1000 personnes par an.

Ce plan de formation de grande ampleur sera construit en collaboration avec les Chambres des métiers, les filières professionnelles, les EPCI et les départements. C'est une mesure indispensable pour déployer la filière rénovation énergétique.

Impact budgétaire de l'amendement

Nature des crédits	Modification proposée	Imputation
Autorisation d'engagement	+ 12 M d'€	Chapitre 931 Sous-fonction 1
Crédits de paiement de fonctionnement	+ 3 M€	Chapitre 931 Sous-fonction 1
	- 3 M€	Chapitre 939 Sous-fonction 1